

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 10 Nombre de pouvoirs : 4 Nombre de membres absents : 3 Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
Séance du 07 octobre 2020

OBJET:

DE-CCAS-20-10-1-02) DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CCAS AU SEIN DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC MAXIMILIEN

L'an deux mille vingt, le mercredi sept octobre à neuf heures,

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire-présidente le vendredi 02 octobre 2020, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BRÉON, Vice-Présidente.

<u>Présents</u>: Mme BRÉON, M. CHARDON, COMBE, Mme DUPRE, Mme GALL, Mme GAUVAIN, M. LEBEAU, Mme MARTIN, MORAINE, Mme POLLARD.

<u>Pouvoirs</u>: Mme De VINZELLES (pouvoir à M. COMBE), Mme ETIENNE (pouvoir à Mme DUPRE), Mme GUYOMARD DE PREAUDET (pouvoir à Mme BRÉON), Mme JOURION (pouvoir à M. MORAINE).

Excusés: Mme HAUCHEMAILLE, Mme HUET, Mme LIBERT-ALBANEL.

Accusé Réception en Préfecture :

094-269400479-20201007-Imc1H7794H1-DE Date de réception en Préfecture : 12/10/2020

Date de Publication : 13/10/2020

Le Conseil d'administration,

Vu le Code de l'Action sociale et des familles :

Vu la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit ;

Vu la convention constitutive du groupement d'intérêt public MAXIMILIEN signée le 1^{er} juillet 2013 et notamment ses articles 5, 7, 8 et 9, ainsi que son règlement financier ;

Vu l'arrêté du Préfet de Région du 29 août 2013 ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 1^{er} mars 2017 approuvant l'adhésion de la commune au Groupement d'Intérêt Public « Maximilien » ;

Vu la délibération du Conseil d'administration en date du 17 juin 2017 approuvant l'adhésion du CCAS au Groupement d'intérêt Public « Maximilien » ;

Considérant le renouvellement des membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale et la nécessité de désigner de nouveaux représentants au sein du Groupement d'Intérêt Public « Maximilien » ;

<u>DÉLIBÈRE</u>

à l'unanimité,

Madame Cécile Bréon, titulaire

Monsieur Pierre Lebeau, suppléant

comme représentants du centre communal d'action sociale de la ville de Vincennes au sein du Groupement d'Intérêt Public « Maximilien ».

Pour extrait conforme, Cécile BRÉON Vice-Présidente

Signé

Accusé Réception en Préfecture : 094-269400479-20201007-lmc1H7794H1-DE

Date de réception en Préfecture : 12/10/2020

Date de Publication : 13/10/2020